

## ESPACE DE MISE À L'ABRI

71-73 rue Archereau, 75019 Paris

L'Espace de mise à l'abri assure l'hébergement des jeunes isolés étrangers particulièrement vulnérables ayant fait l'objet d'un refus de prise en charge au sein de l'Aide sociale à l'enfance à l'issue de l'évaluation de leur minorité et de leur isolement. Les jeunes sont hébergés tout au long de la procédure de saisine du juge des enfants et jusqu'à épuisement des voies de recours. Sur les 100 places d'hébergement, 20 sont dédiées à l'accueil de jeunes filles en recours et 3 à l'accueil ponctuel de mineurs en transit.

Année d'ouverture : 2012

Capacité au 31/12/2023 : 100 places

### PUBLIC MIS À L'ABRI

**356** jeunes mis à l'abri

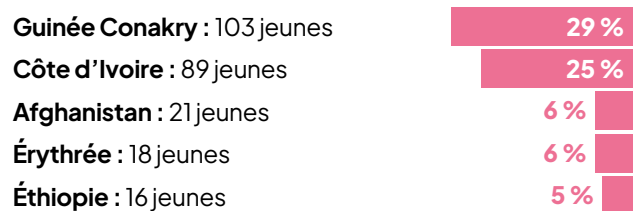
#### RÉPARTITION PAR GENRE



#### MOYENNE D'ÂGE D'ADMISSION DES JEUNES

**17** ans

#### PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES JEUNES



### ACTIVITÉS DU SERVICE EN 2023

**356** jeunes entrés

**352** jeunes sortis

**30** jeunes mis à l'abri par mois (en moyenne sur l'année)

**79** jours de mise à l'abri en moyenne